

Qu'entend-on par Crisishulp aan Huis?

Crisishulp aan Huis Vilvoorde est un service spécialisé dans l'Aide à la Jeunesse. Notre aide s'adresse à des familles avec des enfants de 0 à 18 ans qui habitent la région de Bruxelles-Halle-Vilvoorde et qui se trouvent dans une situation de crise.



Des problèmes peuvent apparaître lors de l'éducation et de la croissance de l'enfant. Parfois ces **problèmes** peuvent **s'additionner** et ni la famille, ni l'entourage ne peuvent les résoudre. Nous parlons de crise quand une situation d'urgence aiguë apparaît qui nécessite une aide immédiate.

Comment une demande d'accompagnement arrive chez CaH ?

Un travailleur social/personne de référence qui est d'avis que votre famille est dans une situation de crise aiguë et qu'elle a besoin d'aide urgentement, peut prendre contact avec le Crisismeldpunt. Ils vont réfléchir à l'aide la plus appropriée. Si ils estiment qu'une intervention dans votre situation de vie et d'éducation est nécessaire, le Crisismeldpunt peut faire une demande d'accompagnement auprès de CaH.



En tant que famille/client vous ne pouvez pas directement prendre contact avec le Crisismeldpunt. Parlez-en à un travailleur social (du CAW, CLB, K&G, CGG, OCJ, MDT, docteur, police,...) ou consultez le site www.caw.be et discutez de votre demande d'aide urgente. Si souhaité, il peut prendre contact avec le Crisismeldpunt.

Comment travaillons-nous?

L'accompagnement de Crisishulp aan Huis est gratuit et se déroule dans votre environnement familial. Endéans les 24h après la demande d'accompagnement du Crisismeldpunt nous prenons contact avec vous et nous venons aussi rapidement que possible pour un premier entretien, si cela est possible nous passons le jour même.

L'accompagnement dure maximum quatre semaines et est très intensif. Par semaine, il y a environ 8 heures de contact. Dépendant de la phase d'accompagnement, ces heures sont divisées entre 3 à 5 visites à domicile par semaine à des moments convenus ensemble.

Nos accompagnateurs font un travail orienté vers les familles, ce qui signifie qu'ils espèrent pouvoir travailler avec tous les membres de la famille pour ensemble chercher des solutions. Nous accordons beaucoup d'importance à chacun son avis, sentiment et apport.



Tous nos collaborateurs ont le secret professionnel. Cela veut dire qu'on ne peut donner et demander des informations sur votre famille à des tiers sans votre accord.

Dans les situations suivantes nous serons néanmoins tenus d'informer les services compétents, sans votre accord:

- Une situation de crise médicale
- Une situation dans laquelle quelqu'un est en danger
- Si nous supposons une situation de maltraitance, d'abus sexuel

Crisishulp aan Huis garde un dossier de toutes les informations obtenues pendant l'accompagnement. En tant que famille et personne concerné par l'accompagnement, vous avez le droit de regard sur ce dossier.

Que fait-on ?

Le **premier jour** on fait connaissance avec vous en présence de la personne de référence (p.e. conseiller, CLB, agent de police,...). Il sera demandé à la personne de référence et les membres de la famille de parler de la sécurité et des difficultés dans la famille.

Le **prochains jours** il sera regardé avec les différents membres de la famille à quels problèmes il faut travailler immédiatement afin que vous pouvez vivre ensemble ou que ce soit plus agréable. Tout ceci sera repris dans un plan des objectifs. Si vous êtes **d'accord** avec celui-ci, nous pouvons démarrer.

Pendant la période qui suit, les objectifs seront concrétisés et travaillés. Nous allons chercher des outils/techniques adaptés qui peuvent vous aider à sortir de cette crise. Par ailleurs, nous pouvons vous offrir de l'aide matérielle et pratique. Nous allons également regarder quelles personnes de votre entourage peuvent être importantes pour votre famille. Pour terminer, nous allons aussi chercher du soutien à long terme pour votre famille.

À la **fin de l'accompagnement**, le rapport final sera parcouru. Nous espérons qu'en tant que famille vous pouvez à nouveau continuer ensemble à travailler. Cependant, parfois de l'aide est encore nécessaire. Un suivi après l'accompagnement est proposé.

Le Crisismeldpunt et personne de référence seront mis au courant de l'évolution et de la fin de l'accompagnement.

Tous nos collaborateurs ont été professionnellement formés, suivent régulièrement des formations internes et utilisent des techniques/méthodes qui ont démontrés leur qualité et efficacité dans des recherches ou sur le terrain.

Langues : nld/fr/angl. Pour d'autres langues nous collaborons avec des traducteurs.

Qui sommes nous?

Bram De Wit
Directeur général

Tiny Van der Auwera
Directrice méthodique

O'mara Amghizar
Superviseur

Naomi Adam
Superviseur

Laura Lami
Accompagnatrice

Jonelle Mpanyama
Accompagnatrice

Lynn Geerts
Accompagnatrice

Jana Van Roy
Accompagnatrice

Mariska De Graeve
Secrétariat

Infos Pratiques ?

Vous pouvez contacter le service du lundi au vendredi entre 9.00h et 17.00h au numéro 02/253.48.74.



Votre accompagnatrice vous donne au démarrage de l'accompagnement aussi son numéro de gsm. Sur ce numéro l'accompagnatrice est joignable 24/24 pendant l'accompagnement.

En cas d'urgence et de crise vous pouvez utiliser ce numéro. Laissez un message, si jamais il y a plusieurs appels en même temps ou que l'accompagnatrice ne sait pas répondre immédiatement.

« Veuillez prévenir votre accompagnateur si un rendez-vous doit être déplacé »

Pour les familles



Cocon vzw

Crisishulp aan Huis Vilvoorde

Contact:

Frans Geldersstraat 21
1800 Vilvoorde
tel : 02/253.48.74

www.coconvilvoorde.be

Avec le soutien de la communauté Flamande et nos sponsors!



Numéro d'entreprise 0462-675-152
Numéro de compte 001-3138667-17